

Le programme de prévention 2018 pour le département du Jura est issu des orientations stratégiques ministérielles 2017/2018.

Axe 1 - Renforcer le pilotage et l'organisation de la santé et la sécurité au travail

| OBJECTIFS | ACTIONS au niveau du département |
|---|---|
| Développer la formation initiale et continue des acteurs opérationnels de la prévention | <ul style="list-style-type: none"> - Former les assistants de prévention de circonscription à l'utilisation de l'application en ligne DUER - Développer la formation continue des AP de circonscriptions en Santé et Sécurité au Travail - Recenser les AP EPLE agents de l'Etat - Dispenser la formation initiale en SST pour ces AP EPLE en lien avec le CPA - Développer la formation initiale des nouveaux directeurs d'école en SST par une intervention de l'inspecteur santé et sécurité au travail |

Axe 2 - Promouvoir l'analyse des situations de travail et s'appuyer sur cette analyse pour concevoir les plans de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail

| OBJECTIFS | ACTIONS au niveau du département |
|--|--|
| Le document unique d'évaluation des risques professionnels | <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la mise en place de l'application académique en ligne DUER dans le 1^{er} et 2nd degré |
| <ul style="list-style-type: none"> - Recenser et évaluer des risques de manière participative - Poursuivre la réalisation et l'actualisation des documents uniques d'évaluation des risques - Mettre en place des actions de prévention et d'amélioration des conditions de travail | <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les directeurs d'école par les assistants de prévention de circonscription dans la rédaction et l'actualisation du DUER - Contribuer à l'élaboration du programme annuel de prévention départemental à partir de l'analyse des DUER (synthèse par circonscription...) |

Axe 3 - Améliorer le fonctionnement des CHSCT et renforcer les échanges entre les différents niveaux d'instances

| OBJECTIFS | ACTIONS au niveau du département |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le fonctionnement du CHSCT D - Optimiser la démarche de visites de sites - Améliorer le suivi des visites | <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un protocole de visites d'établissements en GT issu du CHSCTD - Valider ce protocole au cours des 3 visites d'établissements et services programmées pour l'année 2017/2018 - Programmer en amont les visites pour l'année scolaire 2018/2019 - Définir clairement les thématiques de chaque visite afin de faciliter le travail a posteriori - Proposer une trame de compte rendu de visite |

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les signalements et observations portées aux registres - Proposer des mesures de prévention au niveau départemental et/ou académique | <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la communication au sein de chaque structure en ce qui concerne les différents registres obligatoires (formation des AP EPLE) - Organiser la remontée au niveau départemental des informations les plus prégnantes en santé et sécurité au travail - Proposer des actions en vue de prévenir les risques professionnels (TMS, RPS, CMR...) |
|--|--|

Axe 4 - Renforcer et optimiser le fonctionnement des services de médecine de prévention

| OBJECTIFS | ACTIONS au niveau du département |
|---|---|
| Travail en coopération avec le médecin de prévention académique | <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des actions avec le nouveau médecin de prévention dans le cadre de la prévention des risques professionnels (Amiante, CMR) |